RELEVE DE DECISION

DU BUREAU EXECUTIF DU 22 MARS 2025

VDEF

Elu.e.s :

Présent.e.s : DENECHAU Jean-Luc ; BERTHAULT Pascal ; DOS SANTOS Anne ; COURTOIS Christine ; FOURICHON Christine ; HENRI Géraldine ; PEBEREL Nathalie ; PICARD Yoan ;

Excusé.e.s : AMOROS Emile ; GALLO-KERLEAU Anne ; MERIC Jean-Claude ; RUSSO Ed ; SCHENFEIGEL Christophe ; BILLY Margaux

Invité.e.s :

Présent.e.s : BOCQUET Bernard ; CHIELLINO Guillaume ; COUR Jean-Christophe ; GAUTIER Romain ; LE BOUCHER Pierre (visio) ; MARLIOT Eric ; RODET Philippe ; PENN Marie-Gabrielle ; BOUVET Marc ;

Excusé.e.s : BILLON Loic ; LE COQ Pierre ; MEYER-DIEU Baptiste ; LASSEAUX Sylvie ;

Procuration :
Emile AMOROS donne pouvoir à Jean-Luc DENECHAU
Margaux BILLY donne pouvoir à Anne DOS SANTOS
Anne GALLO-KERLEAU donne pouvoir à Jean-Luc DENECHAU
Jean-Claude MERIC donne pouvoir à Yoan PICARD
Ed RUSSO donne pouvoir à Pascal BERTHAULT
Christophe SCHENFEIGEL donne pouvoir à Anne DOS SANTOS

1 VIE FEDERALE

1.1 Point licence au 17 mars 2025

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance de la délivrance des licences au 17 mars 2025. La FFVoile recense à cette date : ▪ 36 109 LCA (- 1 % par rapport à 2024 à la même date et + 7,4 % par rapport à 2011*) ▪ 10 872 LCJ (- 4,6 % par rapport à 2024 à la même date et – 7, 3 % par rapport à 2011*)

	▪ 20 648 PV/PVR (+ 33,6 % par rapport à 2024 à la même date et + 3214,3 % par rapport à 2011) ▪ 389 Temporaires 1 jour (- 8,7 % par rapport à 2024 à la même date et – 57,1 % par rapport à 2011) ▪ 77 Temporaires 4 jours (- 61,7 % par rapport à 2024 à la même date et + 54 % par rapport à 2011) ▪ 432 Pass FFVoile (+ 56,5 % par rapport à 2024 à la même date) (*Année 2011 : année de référence pour la plus forte délivrance du nombre de Licences club)

1.2 Relevé de décisions du BE du 21 février 2025

Décision BE-250322-01	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le relevé de décisions du BE du 21 février 2025 Publication électronique du relevé de décision sur le site Internet de la FFVoile le 07 avril 2025

1.3 Élection partielle au CA (représentants des entraineurs) et de la Commission des SHN

1.3.1 Planning des élections

Décision BE-250322-02	Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance et entérine le planning de l'élection partielle au CA (représentants des entraineurs) et de la Commission des Sportifs de Haut Niveau (annexe 1).

1.3.2 Période électorale

Décision BE-250322-03	Le Bureau Exécutif décide pour l'élection partielle du CA (élection des 2 représentants des entraineurs : 1 Femme et 1 Homme) 2025, de fixer la date de la période électorale du vendredi 23 mai 2025 à 19 h au Mardi 27 mai 2025 à 19 h (heure de métropole) afin de respecter une période de 4 jours (soit 4 * 24 Heures sur la période considérée) y compris un WE. Il décide également pour l'élection des postes vacants de la CSHN de fixer la date de la période électorale du vendredi 23 mai 2025 à 19 h au Mardi 27 mai 2025 à 19 h (heure de métropole) afin de respecter une période de 4 jours (soit 4 * 24 Heures sur la période considérée) y compris un WE. Ces choix sont opérés sous réserve de la disponibilité à cette date de la société en charge du déploiement de la plateforme de vote et de l'avis de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales (CSOE) de la FFVoile. Par ailleurs et sauf avis contraire de la CSOE, concernant l'élection partielle au CA pour élire les représentants des entraineurs, le BE décide que le règlement de campagne électorale validé en date du 21/06/2024 (publication électronique sur le site Internet FFVoile le 27/06/2024) s'applique pour les seuls contenus relatifs à l'élection des catégories particulières et à l'exception du calendrier de campagne électorale dont le

	nouveau timing est précisé dans le planning des élections partielles (CA et CSHN) 2025 (annexe 1 du présent relevé)

1.4 AGO FFVoile et Top club

Information	Aucune information supplémentaire donnée en BE sur ces 2 sujets déjà abordés lors des réunions précédentes.

1.5 Assurance – Couverture monde participation aux compétitions

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance de la note relative à la mise en place d'une extension pour la participation de licenciés à des compétitions en étendue monde Le BE s'interroge sur le fait de fixer une exclusion de cette garantie pour certains supports et également selon la taille des bateaux. Une proposition sera prochainement soumise au vote du BE pour ce point.

2 PRATIQUES SPORTIVES

2.1 Épreuve internationale / Championnat du Monde des Raids Multicoque

Décision BE-250322-03	Le Bureau Exécutif valide l'organisation du Championnat du Monde 2025 des Raids F18 par le Club de Voile de la Baie d'Erquy (CVB Erquy), du 30 juillet au 3 août 2025.

3 CCA

3.1 Jury National sans appel transat Paprec

Décision BE-250322-04	Le Bureau Exécutif de la FFVoile autorise la Commission Centrale d'Arbitrage à désigner un jury national sans appel pour l'édition 2025 de la compétition Transat Paprec.

3.2 Jury National sans appel Solitaire du Figaro

Décision BE-250322-06	Le Bureau Exécutif de la FFVoile autorise la Commission Centrale d'Arbitrage à désigner un jury national sans appel pour l'édition 2025 de la compétition Solitaire du Figaro.

3.3 Jury National sans appel Tour de Bretagne à la Voile

Décision BE-250322-07	Le Bureau Exécutif de la FFVoile autorise la Commission Centrale d'Arbitrage à désigner un jury national sans appel pour l'édition 2025 de la compétition Tour de Bretagne à la Voile.

3.4 Délégation à la CCA autorisant les expérimentations aux RCV

Décision BE-250322-08 Vote CA	Le Bureau Exécutif de la FFVoile propose au Conseil d'Administration de donner délégation à la Commission Centrale d'Arbitrage pour étudier et autoriser le cas échéant les demandes de modifications des RCV en accord avec la prescription nationale à la RCV 86.3 après avis du Jury d'Appel.

3.5 Délégation à la CCA pour autoriser les Jurys Nationaux sans appel

Soumission retirée	Sujet non traité et soumission retirée

4 Divers

Information	- Un point de débriefing est fait sur les AG de ligues - Un point d'échange a lieu sur l'évolution de l'organisation (contenus et déroulés) des réunions de BE/CA pour l'olympiade avec l'objectif d'une part de permettre des temps d'échange systématiques sur des sujets politiques lors de ses réunions et d'autre part de simplifier le travail des services pour ces réunions institutionnelles. Ce point sera détaillé lors d'un prochain BE

5 Annexe

Annexe 1 : Planning de l'élection partielle au CA (représentants des entraineurs) et de la Commission des Sportifs de Haut Niveau (Échéancier V2)

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1 M	1 S	1 S	1 M APPEL A CANDIDATURES ENTRAINEURS / APPEL A CANDIDATURES SHN POUR COMMISS°	1 J	1 D
2 J	2 D	2 D	2 M	2 V	2 L
3 V	3 L	3 L	3 J	3 S	3 M
4 S	4 M	4 M	4 V	4 D	4 M
5 D	5 M	5 M	5 S	5 L	5 J
6 L	6 J	6 J	6 D	6 M	6 V
7 M	7 V	7 V	7 L	7 M	7 S
8 M	8 S	8 S	8 M CSOE POUR VALIDATION MODALITE $ - DATE A DEFINIR	8 J	8 D
9 J	9 D	9 D	9 M	9 V	9 L
10 V	10 L	10 L	10 J	10 S	10 M
11 S	11 M	11 M	11 V	11 D	11 M
12 D	12 M	12 M	12 S	12 L EXPORT VOTEER	12 J
13 L	13 J	13 J	13 D	13 M	13 V
14 M	14 V	14 V	14 L	14 M	14 S
15 M	15 S	15 S	15 M	15 J	15 D
16 J	16 D	16 D	16 M	16 V	16 L
17 V	17 L	17 L	17 J	17 S	17 M
18 S	18 M	18 M	18 V	18 D	18 M
19 D	19 M	19 M	19 S	19 L	19 J
20 L	20 J	20 J	20 D	20 M	20 V
21 M	21 V	21 V	21 L	21 M FIN CAMPAGNE ELECTORALE	21 S CA
22 M	22 S	22 S BE VOTE 2 RESOLUTIONS (DATES DES PE)	22 M	22 J	22 D
23 J	23 D	23 D	23 M DATE LIM RTR CANDIDATURES ENTRAINEURS * / DATE LIM RTR CANDIDATURES SHN	23 V PERIODE ELECTORALE ENTRAINEURS 4 JOURS 15H00-15H00 / PERIODE ELECTORALE CSHN 4 JOURS 15H00-15H00	23 L
24 V	24 L	24 L	24 J	24 S	24 M
25 S	25 M	25 M	25 V	25 D	25 M
26 D	26 M	26 M	26 S	26 L	26 J
27 L	27 J	27 J	27 D	27 M	27 V
28 M	28 V	28 V	28 L CSOE recevabilité candidatures	28 M	28 S
29 M		29 S AG	29 M Publicat° candidatures et début campagne électorale	29 J	29 D
30 J		30 D	30 M	30 V	30 L
31 V		31 L PUBLICATION TEXTES		31 S	

* art 27 RI : 30 jrs avant début Période Electorale